FICHE DESCRIPTIVE DE LA LICENCE

PSYCHOLOGIE ET PROFESSORAT DES ÉCOLES

Cette fiche parcours est complémentaire et indissociable de la fiche RNCP de la mention Phychologie

ÉTABLISSEMENT

Université Toulouse - Jean Jaurès

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DÉTENTEUR DE CE PARCOURS

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Section O – Administration publique
- Section P - Enseignement
- Section Q – Santé humaine et action sociale
- Section S – Autres activités de service (associations)

CODE(S) ROME

- K1201 – Action sociale
- K1207 – Intervention socioéducative
- K2104 – Education et surveillance au sein d'établissements d'enseignement

TYPES D'EMPLOIS

- Chargé·e d'intervention sociale
- Conseiller·e en insertion professionnelle
- Conseiller·e en développement local
- Accompagnant·e éducatif·ve et social en milieu scolaire

ACTIVITÉS VISÉES PAR LE PARCOURS

- Intervention dans le secteur social (Accompagnement de différents publics en situation d'exclusion)
- Intervention dans les milieux éducatifs
- Intervention dans les milieux socioéducatifs (Accompagnement de publics en situation d'échec scolaire ou en demande de réorientation scolaire)
- Analyse de gestion des organisations / psychologie du travail / ergonomie cognitive
- Contribution aux modélisations psychologiques des situations de vie humaine
- Réalisation d'enquêtes par questionnaires et/ou d'entretiens

COMPÉTENCES ATTESTÉES POUR POUVOIR EXERCER CES ACTIVITÉS

- **Compétences disciplinaires**
  - *Mettre en place une démarche de recherche*
- Mettre en application les théories sur le fonctionnement des individus, des groupes et des organisations (psychologie sociale, clinique et psychopathologique, développementale, cognitive et neuropsychologie)
- Mettre en oeuvre les spécificités des démarches cliniques et expérimentales en psychologie
- Concevoir un projet de recherche, choisir les méthodologies pertinentes (clinique, quasi-expérimentale, expérimentale) et les techniques adaptées (observation, enquête, questionnaire, étude de cas, etc.)
  - *Élaborer un diagnostic et sélectionner les outils d'analyse pertinents*
- Analyser et comprendre les comportements individuels dans les différentes situations (travail, santé, éducation, etc.)
- Mettre en oeuvre des méthodes et techniques adaptées aux contextes (valeurs scientifiques, sociales et éthiques)
- Utiliser des outils de recherches et d'analyses de données (statistiques, logiciels de traitement de données qualitatives et quantitatives)
  - *Connaître et pratiquer les techniques*
- Construire des questionnaires et mettre en pratique les techniques d'évaluation et de construction de tests
- Pratiquer l'observation et les méthodes de conduites d'entretien
  - *Rechercher et utiliser des ressources documentaires et développer une argumentation*
- Analyser et synthétiser des informations provenant de différentes sources spécialisées
- Rédiger des rapports, exposés, synthèses et des communications argumentées à partir d'une analyse critique et structurée des informations collectées
- Construire des bibliographies et utiliser des bases de données
- **Compétences préprofessionnelles**
  - *Situer son environnement professionnel*
- Identifier et situer les domaines professionnels en relation avec les acquis de la Licence mention Psychologie, ainsi que les parcours pour y accéder

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Maîtriser le français et les mathématiques
  - *Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle*
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes éthiques, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et réseau, ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique Compétences transversales
- **Compétences transversales**
  - *Informatique*

- Pratiquer des logiciels de l'environnement Windows ou équivalent (Word, Excel, PowerPoint)
- Transmettre de l'information par une messagerie professionnelle
- Identifier et utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe
  - *Langues française et étrangères*
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en français : respecter les règles de base dans la communication orale ; échanger et partager avec les autres ; prendre la parole en public et commenter des supports ; reformuler le travail et synthétiser ; communiquer en restant dans son rôle, en respectant les consignes ; rédiger clairement et efficacement ; préparer des supports d'animation pertinents
- Communiquer en langues étrangères : compréhension écrite, expression orale.

INTITULÉ DES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA MENTION	COMPÉTENCES VISÉES DE LA MENTION
Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	▸ Identifier les principales pratiques passées et contemporaines : évolution des formes et des genres, architecture des lieux de spectacle, décors, mise en scène, répertoire, interprètes, publics et critiques. ▸ Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	▸ Mobiliser une culture générale artistique et les principales méthodes pour étudier les arts du spectacle. ▸ Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse…) pour définir des problématiques d'étude des créations. ▸ Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des spectacles. ▸ Se servir de la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les arts du spectacle.
Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	▸ Utiliser des méthodes de regard et d'écoute adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. ▸ Disposer d'une expérience personnelle de création. ▸ Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. ▸ Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative des arts du spectacle en France et à l'étranger.

INTITULÉ DES BLOCS DE COMPÉTENCES DE LA MENTION	COMPÉTENCES VISÉES DE LA MENTION
Usages digitaux et numériques	▸ Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Exploitation de données à des fins d'analyse	▸ Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. ▸ Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. ▸ Développer une argumentation avec esprit critique.
Expression et communication écrites et orales	▸ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. ▸ Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	▸ Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. ▸ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. ▸ Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. ▸ Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

SPÉCIALITÉS DE FORMATION

CODE(S) NSF

▸ 124 Psychologie

MOTS-CLÉS ET MÉTIERS ACCESSIBLES

▸ LICENCE, PSYCHOLOGIE, PROFESSORAT DES ECOLES, POST BAC TOULOUSE, ÉTUDES SUPÉRIEURES, PRÉPROFESSIONNALISATION

MODALITÉS D'ACCÈS À CETTE CERTIFICATION

▸ Pré-requis : baccalauréat, ou diplôme d'accès aux études universitaires, ou diplôme de niveau 4, ou diplôme étranger de l'Espace économique européen

STATISTIQUES

Observatoire de la Vie Étudiante et de l'Insertion Professionnelle - OVE > http://bit.ly/38uHBCA

LIEU(X) DE CERTIFICATION

Université Toulouse – Jean Jaurès
5 Allée Antonio-Machado
31058 Toulouse Cedex 9

http://www.univ-tlse2.fr

LIEU(X) DE PRÉPARATION À LA CERTIFICATION

Université Toulouse – Jean Jaurès
5 Allée Antonio-Machado
31058 Toulouse Cedex 9

http://www.univ-tlse2.fr